

- P 2 **Édito**  
par Patrick Lévêque
- P 3 **Brève du mois**  
Les plantes de service  
efficaces contre les ravageurs
- P 4 **Actualités techniques  
et phytosanitaires**
- P 5 **CETA d'Éyragues**  
Le *Sclerotinia* et le *Botrytis* sur salade
- P 6 > 7 **Réseau Ferme Dephy Ecophyto**  
Incorporer de la matière organique  
au sol grâce aux fins de cultures ·  
Témoignage : EARL JOELY à Tarascon
- P 8 > 9 **COSYNUS**  
Protéger les cultures  
grâce aux plantes de service
- P 10 **L'Æolothrips, thrips prédateur**
- P 11 **Annonces · Agenda**



Chers confrères, à travers ce bulletin, vous avez pu constater les moyens importants que nous mobilisons afin de vous accompagner sur le plan technique, vous aider à vous adapter à la demande et vous apporter des solutions concrètes sur vos exploitations alors qu'elles sont soumises à des contraintes toujours plus vives. C'est dans cet objectif que, depuis 11 ans, la Chambre d'agriculture a engagé un travail de fond avec un groupe de maraîchers participant au réseau Ferme Dephy. Une nouvelle fois dans ce numéro, des résultats concrets vous sont communiqués par nos conseillers.

Nos 2 dossiers de candidature, déposés courant 2021, ont reçu un avis favorable. Nous disposons ainsi de moyens d'action à la hauteur de nos ambitions pour la filière et je me réjouis que notre collaboration avec désormais 20 exploitations maraîchères du département puisse se poursuivre sur 5 années supplémentaires (2022-2026).

Notre réseau Dephy historique (2011-2021) a fortement évolué mais la culture de la tomate y domine toujours, sous toutes ses formes. Ce groupe comporte 4 exploitations en tomates hors-sol, 5 exploitations conventionnelles sous abris et 1 exploitation en AB. Le travail se poursuit sur des thématiques majeures telles que la réduction des intrants, le renforcement de la protection intégrée des cultures dont le biocontrôle et les services écosystémiques, y compris les plantes de service.

Notre second réseau Dephy, qui a donc débuté cette année, comprend 3 exploitations historiques et 7 exploitations qui étaient accompagnées par la Chambre d'agriculture en prestation. Toutes produisent selon le cahier des charges AB, en plein champ et/ou sous abris, et commercialisent majoritairement en circuit long. Ce réseau travaille, outre le biocontrôle, sur l'utilisation des substances de base, les biostimulants et les stimulateurs de défense des plantes. De cette manière, nous entendons évaluer l'impact de l'évolution des paramètres électromagnétiques et biologiques du sol sur la santé des plantes. En parallèle, nous travaillerons à favoriser les aménagements de parcelles (plantes de service) et à en mesurer l'effet en matière de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Ce travail est fondamental pour la filière. Je profite donc de ces lignes pour remercier nos confrères qui se sont ainsi engagés sur différentes thématiques de travail en fonction de leur mode de culture et de commercialisation et qui se sont surtout engagés pour le collectif !

**Patrick Lévêque**  
Le Président  
de la Chambre d'agriculture



## LES PLANTES DE SERVICE EFFICACES CONTRE LES RAVAGEURS

Le mardi 14 juin 2022, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône vous invitait à la **visite de l'exploitation de Frédéric Bon à Châteaurenard** pour observer la maîtrise des pucerons, thrips et araignées rouges.

Le **GRAB** qui réalise l'essai a présenté ses résultats en culture de concombre et d'aubergine grâce aux plantes de services. Ainsi, les producteurs et conseillers présents ont pu constater les techniques de gestion des cultures (*plantes de service, lâchers d'auxiliaires, bassinage, etc.*) et l'état sanitaire des cultures. Les plantes de service utilisées, seigle, féverole, calendula, achillée et alysse ont été semées en automne 2021 le long des parois internes des tunnels.

 **Plus de détails dans ce bulletin aux pages 8-9.**

Visite organisée dans le cadre des réseaux **DEPHY EXPE COSYNUS** et **DEPHY FERME**



**Contact : Laurent Camoin**  
conseiller maraîchage • 06 70 47 15 68  
[l.camoin@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:l.camoin@bouches-du-rhone.chambagri.fr)

## ACTUALITÉS TECHNIQUES ET PHYTOSANITAIRES

Cet article vous informe des actualités non exhaustives sur les produits phytosanitaires. Avant toute utilisation, lire attentivement les étiquettes et respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mis à jour. Consulter le site [www.ephy.anses.fr](http://www.ephy.anses.fr).

### FICHES

► **VARIÉTÉS** : les fiches de préconisation variétales pour la **laitue** et la **fraise** ont été mises à jour. Elles sont disponibles sur [www.aprel.fr](http://www.aprel.fr).

### AUTORISATION PROVISOIRE

► **BENEVIA (cyantraniliprole)** : autorisation provisoire de 120 jours pour traitement des parties aériennes en plein champ uniquement, contre chenilles phytophages sur **haricots verts uniquement**, contre coléoptère phytophage (*Brachus rufima-*

*nus* uniquement) sur **flageolet uniquement** et contre mouche sur **carotte, céleri rave et panais uniquement**. Date de fin d'utilisation : 04/11/2022.

### RETRAIT

► **FLORAMITE 240 SC (Bifénazate)** : la substance active a été restreinte aux cultures non comestibles, elle n'est plus autorisée sur les cultures légumières. Sa date de fin d'utilisation est fixée au 01/07/2023. La firme a procédé aux démarches pour lever les restrictions, mais la date de ré-autorisation n'est pas encore connue.

### NOUVEAUTÉ

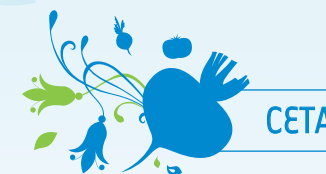
► **VERIMARK (cyantraniliprole)** : produit autorisé en application par le système d'irrigation (goutte à goutte) sur les cultures suivantes :

Cultures	Utilisation	Cibles
Cucurbitacées à peau comestible (courgette, concombre, cornichon, et autres cucurbitacées à peau comestible)	Sous abris uniquement	Aleurodes, chenilles, mouches pucerons et thrips
Cucurbitacées à peau non comestible (melon, pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible)		Aleurodes, chenilles, mouches pucerons et thrips
Poivron (et piment)		Aleurodes, chenilles, mouches pucerons et thrips
Tomate (et aubergine)		Aleurodes, chenilles, mouches pucerons et thrips
Laitue uniquement		Chenille
Fraisier	Sous abris hors sol uniquement	Chenilles, pucerons, thrips et coléoptères
Haricots et pois non écosés frais		Aleurodes, chenilles, mouches pucerons et thrips

"La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites portés par l'APCA."



FDCETAM 13  
Les CETA maraîchers



## LE SCLEROTINIA ET LE BOTRYTIS SUR SALADE

La salade connaît de nombreux ennemis dont font partie les pourritures du dessous dans lesquelles on retrouve essentiellement le **Botrytis** (pourriture grise) et le **Sclerotinia** (pourriture blanche) voisins en cycle, transmission, conservation et moyen de lutte. C'est pourquoi je parlerai surtout de ce dernier.

Le *Sclerotinia* se conserve dans le sol sous forme de sclérotés et se développe sur les cultures en attaquant la salade par les feuilles du dessous ou les racines jusqu'à fonte et pourriture. Il peut aussi attaquer par des spores issus de sclérotés plus lointains en attaquant dans la pomme. Quand le champignon s'est suffisamment développé il refait des sclérotés qui finissent par retourner au sol.

Le paillage ne constitue pas une protection suffisante pour empêcher les attaques.

► **L'AÉRATION** permet d'avoir des salades plus compactes et endurecies avec un dessous mieux ventilé pour peu que la variété soit adaptée et le climat de l'année le permette.

► **LES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES** ralentissent la pénétration et la progression du champignon dans la plante.

► **LA SOLARISATION** peut détruire les sclérotés dans le sol mais son action est superficielle, efficace sur 10 à 20 cm de sol chauffé.

► **UN TRAITEMENT DE SOL, LE CONTANS** contenant un micro organisme le *Coniothyrium minitans*, permet également de détruire les sclérotés.

Les salades abimées avec les sclérotés doivent être sorties et éloignées de la zone de culture. C'est ça de moins dans le sol.



Sclerotinia (duvet blanc) et sclérote noire au centre

Certains types comme les feuilles de chêne rouges ou certaines variétés se révèlent particulièrement sensibles.

Enfin, on a le climat qui influence la sensibilité des salades, une saison douce et peu lumineuse donne des salades trop tendres et fragiles. Un abri peu lumineux fragilise les salades également.

Il n'y a pas de méthode de lutte absolue mais plusieurs moyens combinés permettent de récolter un meilleur pourcentage de salade sur une rotation et nettoyer le sol au fil des saisons.

**Contact :**  
**Frédéric Delcassou**  
Conseiller CETA  
d'Eyragues  
[ceta.eyragues@gmail.com](mailto:ceta.eyragues@gmail.com)





## RÉSEAU FERME DEPHY MARAÎCHAGE :

### INCORPORER DE LA MATIÈRE ORGANIQUE AU SOL GRÂCE AUX FINS DE CULTURES

#### TÉMOIGNAGE ▶ EARL JOELY À TARASCON



Broyage de fin de culture de tomate

#### ▶ CONTEXTE

« Nous avons 1,4 ha de tunnels plastiques conduits en agriculture biologique et biodynamique. Nous produisons du melon, tomate, poivron au printemps/été et des radis et laitues l'automne/hiver sur deux rotations. Nous sommes engagés dans le réseau Ferme DEPHY depuis 2011. »

#### ▶ RÉFLEXION

« Nous sommes sur cette exploitation depuis 2007, et nous avons toujours incorporé au sol les fins de cultures de salade et radis, mais jamais le melon. Quand nous avons commencé à faire de la tomate il y a 5 ans, nous avons décidé de broyer et d'incorporer au sol de nos tunnels plastiques

toutes les fins de cultures y compris le melon. Au début, cette pratique nous a questionné parce qu'elle était en contradiction avec ce que nous avons appris en formation étant jeunes. Mais finalement, notre objectif a changé : il nous faut monter le taux de matière organique de notre sol pour le rendre plus productif durablement. Aussi, nous voulons nous faciliter la vie maintenant. »

#### ▶ PRATIQUE

« Pour les cultures palissées comme la tomate, nous plantons sur paillage biodégradable et nous utilisons de la ficelle de paillage biodégradable type Sisal. On ne peut pas la coincer sous la motte à la plantation sinon elle se dégrade, donc on l'accroche avec un clip biodégradable au pied des plants. Ça ne nous prend pas plus de temps. Ensuite, le paillage se fait en enroulant les têtes sans utiliser de clips. En fin de culture,



Fin de culture de tomate

nous tirons les goutteurs, puis nous faisons tomber les ficelles avec les plantes. Nous n'arrachons pas les racines. Nous passons le broyeur à marteau sur la culture encore fraîche. La ficelle est difficile à broyer, ça nous prend 5 h/ha. Pour le melon, comme le paillage n'est pas biodégradable, nous arrachons d'abord les plantes pour sortir le paillage et les goutteurs, puis nous broyons. »

#### ▶ AU SOL

« Après le broyage, nous passons la sous-soleuse et la roto-bêche, puis pour les salades/radis l'enfouisseur + rouleau. Ça ne prend pas plus de temps qu'avant. Le paillage et les ficelles se dégradent très vite, mais les clips mettent du temps à se dégrader, parfois plus d'un an. Nous n'avons pas plus de maladies de sol par rapport à avant, ni de nématodes depuis. »

#### ▶ AVIS DU CONSEILLER :

##### CONSTATS

« Depuis que les matières biodégradables (paillage, clips, ficelles) sont plus solides et accessibles, nous conseillons cette pratique de broyage-incorporation des fins de cultures. Aussi, depuis que nous avons constaté les résultats agronomiques de l'effet des matières organiques sur la fertilité du sol, tous les moyens sont bons pour y apporter cette forme de carbone assimilable. L'important est de vérifier l'état sanitaire du sol. En l'occurrence, les sols contaminés le sont sans cette pratique. Et actuellement, pour les exploitations qui incorporent les fins de cultures, les sols non contaminés le restent. »

#### ▶ RÉSULTATS

« Sur cette exploitation par exemple, le broyage en frais d'une culture de tomate représente une hauteur de mulch de 2 cm. En comparaison, cela correspond à environ 30 T/ha de compost. Mais pour comparer avec les matières disponibles sur le marché nous devons considérer cet apport en matière sèche, ce qui correspond donc à environ 10 T/ha de compost. »

#### ▶ A VENIR

« Nous menons une étude complémentaire sur ce site en partenariat avec l'IRAE (Inter-Réseau Agriculture, Énergie et Environnement) pour répondre à la problématique de brûlage des fins de cultures. Cela nous permettra de vérifier la faisabilité pour la filière départementale "Légumes" via une étude technico-économique des pratiques décrites précédemment. »

#### ▶ POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ Sur les paillages biodégradables : Treiz'Maraichage n°54, 61 et 63
- ▶ Sur les ficelles et clips biodégradables : Treiz'Maraichage n°65

**Laurent Camoin**  
ingénieur-conseil  
maraîchage  
06 70 47 15 68  
l.camoin@bouches-du-rhone.chambagri.fr



## COSYNUS : PROTÉGER LES CULTURES GRÂCE AUX PLANTES DE SERVICE

Porté par le GRAB depuis 2019, le projet COSYNUS (Conception de Systèmes maraîchers favorisant la Régulation Naturelle des organismes Nuisibles) vise à **favoriser la biodiversité fonctionnelle sur l'exploitation pour agir sur la régulation des ravageurs**. Dans ce cadre, un essai-système a été mis en place chez un maraîcher bio sous abri à Châteaurenard, avec des infrastructures agroécologiques à différentes échelles de l'exploitation : doublement des haies de cyprès, gestion des abords des parcelles, introduction de plantes-relai, et surtout l'introduction de bandes fleuries à l'intérieur des tunnels au pied des bâches.



Soucis

Alysse maritime

Achillée millefeuille

Lotier

Céréales

### ▶ LE PRINCIPE CLÉ :

**OFFRIR AUX AUXILIAIRES LE GÎTE ET LE COUVERT DE FAÇON DURABLE POUR LES ATTIRER SUR L'EXPLOITATION ET AU CŒUR DES PARCELLES.**

Pour cela, **2 mécanismes existent** : favoriser la présence de proies (ex. : des pucerons spécifiques qui ne colonisent pas la culture) pour nourrir les auxiliaires, et favoriser la présence de fleurs (nectar et pollen) pour nourrir les adultes de syrphes et de micro-hyménoptères parasitoïdes.

Ainsi, sous abris, quelques espèces de plantes s'avèrent intéressantes : le **souci**, l'**alysse maritime**, l'**achillée millefeuille**, le **lotier** ou les **céréales** (orge, seigle, blé). Chacune présente des spécificités et héberge une ou plusieurs espèces d'auxiliaires.

Dans ce système COSYNUS, différents leviers sont hiérarchisés : la gestion climatique, la prophylaxie, la biodiversité fonctionnelle, les transferts actifs, les lâchers d'auxiliaires et enfin les traitements en dernier recours. Le GRAB et ses partenaires travaillent également sur des règles de décision pour combiner ces leviers.

Jusqu'à présent, **le dispositif donne globalement satisfaction**. Sur les 3 premières années du projet (2019-2021), avec une rotation salade ou épinard l'hiver, et concombre ou aubergine l'été, ce système a permis une diminution de moitié des intrants liés à la protection contre les ravageurs et un rendement équivalent. On observe une augmentation de la main d'œuvre d'environ 20%. Le projet se poursuit jusqu'à fin 2024, ce qui permettra de consolider ces références.

Tableau de synthèse coûts de Protection des cultures	Témoignage référent	Programme COSYNUS
Nombre moyen d'heures/ha/an	328	411
Coûts moyens de main d'œuvre/ha/an (13 €/h chargée)	4 915 €	6 165 €
Coûts moyens en intrants (€/ha/an)	10 250 €	5 709 €
<b>Total des coûts de protection (€/m²/an)</b>	<b>1,52 €</b>	<b>1,19 €</b>

### ▶ ET EN PRATIQUE ?

- ▶ **Le pied des bâches à l'intérieur** est une zone qui peut servir de refuge durable, et proche des cultures.
- ▶ **Le mieu** : 4-5 espèces végétales pour multiplier les sources de nourriture et les habitats.
- ▶ **Le semis direct en poquet** (5-10 graines), en ligne ou la plantation sont possibles.
- ▶ Il est recommandé de **ne pas semer ou planter en mélange**, car certaines espèces risquent de prendre le dessus sur les autres.
- ▶ Il n'est pas forcément nécessaire d'implanter ces infrastructures dans tous les tunnels et sur toute la longueur : **quelques bandes seulement peuvent servir de réservoir**.
- ▶ **Penser à l'irrigation !** C'est un point déterminant qu'il faut réfléchir en amont pour réussir l'implantation.
- ▶ **Anticiper la mise en place** : pour avoir une bande fonctionnelle lors de la culture d'été, il est recommandé de l'implanter vers la fin de l'été ou le début d'automne précédent.
- ▶ **Attention !** L'objectif est d'attirer les auxiliaires dans la culture ; mais même en maximisant ses chances, l'efficacité n'est jamais garantie, et le recours à d'autres leviers (transfert actif, lâcher, traitement) est parfois nécessaire.

### ▶ TÉMOIGNAGE PRODUCTEUR

« Le projet dure suffisamment longtemps pour tester plusieurs méthodes et comprendre comment fonctionne l'écosystème sur le contrôle des ravageurs. Nous avons compris que certaines 'mauvaises herbes' peuvent héberger les prédateurs, et en plus, on gagne beaucoup de temps sur le désherbage ! Cette année, nous n'avons pas fait d'apport d'auxiliaires et on retrouve pourtant des acariens prédateurs dans la culture : ils ont permis de contrôler les araignées rouges, en complément des bassinages. »



Frédéric et Clément - COSYNUS 2022



Culture de concombre en mai 2022. De gauche à droite : souci, achillée, céréales. Photo : GRAB.

Projet COSYNUS financé et réalisé dans le cadre de DEPHY EXPE ECOPHYTO. Article rédigé par Alexandra Candelle (GRAB).

**Jérôme Lambion (GRAB)**  
jerome.lambion@grab.fr



## L'AEOLOTHRIPS, THRIPS PRÉDATEUR

L'*Aeolothrips* sp. est un thrips prédateur qui vit au niveau des fleurs. Les larves se nourrissent de thrips mais également d'un peu d'acariens et d'aleurodes. Elles piquent les proies et les vident de leur contenu. Ces larves ont une **bonne efficacité** puisqu'elles tuent généralement plus de proies qu'elles n'en consomment. Dans la région, on observe très régulièrement ce thrips prédateur dans les exploitations maraîchères notamment en culture d'aubergines, poivrons, fraises...



*Aeolothrips* sp. adulte

### MORPHOLOGIE

Les adultes ont des ailes rayées noires et blanches caractéristiques.

### CYCLE BIOLOGIQUE

La durée du cycle de ce thrips prédateur est d'environ **28 jours** avec une température de 26°C et une humidité relative de 80%. L'*Aeolothrips* sp. passe par **6 stades de développement** : œuf, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> stade larvaire, pronymph, nymphe et adulte. Les stades larvaires durent 2 à 6 jours.

Trois jours après sa première mue, la larve va tisser un cocon à l'intérieur duquel l'adulte va se développer. Il consomme du pollen de nombreuses plantes notamment celui des Fabaceae et des Asteraceae.

### FAVORISER L'AEOLOTHRIPS SP.

Afin de favoriser la présence d'*Aeolothrips*, on peut semer en bordure de parcelles des plantes de service fleuries comme le mélilot, l'achillée millefeuille, la phacélie ou la luzerne cultivée. On peut maintenir une végétation endémique entretenue entre les parcelles pour aider à sa présence. Il est conseillé de bassiner les cultures le supportant pour favoriser le cycle de développement de cet auxiliaire. La réduction des produits phytosanitaires autres que le biocontrôle ainsi que la présence de thrips servant de nourriture influence fortement la présence d'*Aeolothrips* sur les parcelles.

— Justine Pomet, conseillère maraîchage —  
06 33 11 55 37 • [j.pomet@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:j.pomet@bouches-du-rhone.chambagri.fr)



Mélilot



Achillée millefeuille



Phacélie



Luzerne cultivée



## ANNONCES

- ▶ **Vends quad** grizzly 600, 3 500 € ; pulsifog 1 500 € ; **rotobeche** Celli 10 bêches + rouleau 4 000 € ; **tracteur** ferrari + cuve avec turbine prix 6 000 €. Tél. 06 12 44 77 41
- ▶ **Vends calibreuse tomate** Maaf à grille, brosseuse, laveuse, peseuse, tapis d'accumulation. Tél. 06 09 95 85 88
- ▶ **Recherche bassin de trempage** pour 6 palettes. Tél. 07 50 28 47 62
- ▶ **Vends planteuse salade** Lenfle (prix 1 000 €) et générateurs air pulsé GH80 au gaz naturel. Tél. 06 62 58 13 67
- ▶ **Cherche 2 tunnels** Richel de 7,5 ou 8 m, maille de 2 m et 70 m de long chacun. Tél. 06 86 15 45 24
- ▶ **Cherche planteuse à pomme de terre.** Tél. 06 01 45 05 95
- ▶ **Cherche une arracheuse à pomme de terre.** 2 rangs d'occasion. Tél. 06 13 09 00 47

## AGENDA

### FORMATION

15 NOVEMBRE 2022 ET 26 JANVIER 2023

**Réguler les ravageurs grâce aux auxiliaires indigènes et lâchés - Protéger les cultures avec les plantes de service**

2 jours les 15/11/2022 à Châteaurenard et le 26/01/2023 à Hyères.

*Renseignements et inscription :*  
04 42 23 86 22 ; [formation@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:formation@bouches-du-rhone.chambagri.fr)



### Chambre d'agriculture 13

Maison des Agriculteurs  
22, Av. Henri Pontier  
13626 Aix-en-Provence

☎ 04 42 23 52 23

[v.leroux@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:v.leroux@bouches-du-rhone.chambagri.fr)  
[www.paca.chambres-agriculture.fr](http://www.paca.chambres-agriculture.fr)

### APREL

Route de Mollégès RD 31  
13210 Saint-Rémy-de-Provence

☎ 04 90 92 39 47

[aprel@aprel.fr](mailto:aprel@aprel.fr)

### FDCETAM 13

22, Av. Henri Pontier  
13626 Aix-en-Provence

☎ 04 42 23 52 23

[v.leroux@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:v.leroux@bouches-du-rhone.chambagri.fr)

Directeur de publication: Patrick LÉVÊQUE. Structure: Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. Structures partenaires: APREL, FDCETAM // Rédacteurs: Lucas TOSELLO, Justine POMET, Laurent CAMOIN, Sébastien ATTIAS, l'équipe de l'APREL, les conseillers de CETA // Photos: Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, APREL, CETA, Fotolia // Conception graphique et impression: Studio B - [www.studiob-design.fr](http://www.studiob-design.fr) - 04 90 96 39 04. Tirage: 1 000 ex.

METTRE UN PEU  
de blé  
DE COTÉ  
ME PERMETTRA  
d'en faire  
POUSSER

## # NOUVEAU : LIVRET PROJET AGRI

Pour 1 € de Droits générés par les intérêts  
de votre épargne, ce sont 100 € de crédit  
à un taux préférentiel pour votre installation.

Dans les conditions et selon les limites indiquées au contrat Livret (C.S.I.) PROJET AGRICOLE. Offre réservée aux personnes physiques.  
Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier de prêt par votre Caisse régionale.

[ca-alpesprovence.fr](http://ca-alpesprovence.fr)

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE - Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 25, Chemin des Trois Cyprès, 13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2 - 381976448 R.C.S. AIX-EN-PROVENCE - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07019231.



**ALPES PROVENCE**